

# Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Décembre 2010

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Le vendredi 22 octobre...



Remise des médailles du travail.

... le lundi 8 novembre...



Apprentissage de la sécurité routière pour les élèves de CM2 de l'école de l'Auditoire ; séance animée par la gendarmerie.

... et le lundi 15.



22 logements locatifs sociaux réalisés par Habitat 35 ont été inaugurés en présence de M. ROGEMONT, président d'Habitat 35, et P. BONNIN, maire de Chartres de Bretagne.

## Retour sur images

## Sommaire...

### Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 2 novembre
- (P2) L'engagement d'un maire (suite)
- (P3) Pratique sportive...
- (P4) Halle multifonctions
- (P4) Cimetière...

### En ville

- (P5) Petits jardins d'eau
- (P5) EHPAD : Wii à l'intergénérationnel
- (P5) Vie éco

### Côté Asso

- (P6) Le twirling chartrain...
- (P6) Marathon-Man...
- (P6) Village du comité des fêtes
- (P6) Retour sur... les châtaigniers

### Culture

- (P7) Au Carré d'Art : Regards croisés
- (P7) Ateliers théâtre du Pôle Sud
- (P7) Médiathèque : « La Nuit des Elfes »
- (P7) Écothèque : à lire

### Enfance Jeunesse

- (P8) A l'école du spectateur
- (P8) Des collégiens dans la course...
- (P8) 1, 2, 3... jouez !
- (P8) L'Igloo : accueil, animations...

### A lire aussi...

- (P3) Hommage à Antoine CHATEL
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P4) Le geste éco-citoyen
- (P5) Côté Nature

# L'engagement d'un maire, l'histoire d'une ville

Maire de Chartres de Bretagne de 1956 à 1995, Antoine CHATEL s'est éteint mercredi 3 novembre dernier à l'âge de 79 ans. Personnalité éminente de la vie locale, son parcours de premier magistrat est indissociable de l'histoire et de l'essor de la commune.

Né le 20 août 1931, Antoine CHATEL, descendant d'une très ancienne famille de « potérias », est élu maire de Chartres de Bretagne en 1956. Il succède à son père, Antoine CHATEL, qui fut premier magistrat de la commune de 1947 à 1956 et co-fondateur de la Fédération Espérance en 1941.

Lors de sa première élection en 1956, âgé seulement de 25 ans, Antoine CHATEL fut considéré à l'époque comme le plus jeune maire de France. Il assurera par la suite six autres mandats successifs.

Depuis 1960, les Chartrains ont assisté à la métamorphose de leur village en une ville industrielle et urbaine de la première couronne rennaise. Antoine CHATEL a suivi de près et souvent impulsé, avec conviction, ces profondes transformations.

### Citroën à Chartres

Antoine CHATEL fait partie de ceux qui se sont engagés avec détermination pour faire aboutir ce formidable pari : faire venir l'usine Citroën sur le territoire chartrain. Grâce à la présence depuis 1954 de « Citroën La Barre Thomas » à Rennes et compte tenu du potentiel de main-d'œuvre, la Bretagne, et plus particulièrement le bassin rennais, est pressenti pour accueillir la future usine. Un



■ 1988, Antoine CHATEL reçoit la médaille communale (vermeil).

terrain de 200 hectares appartenant à 33 propriétaires différents est choisi à Chartres de Bretagne. Antoine CHATEL participe alors activement à la campagne d'achat des terrains en allant négocier de ferme en ferme.

Après les opérations de libération des espaces agricoles et bocagers, 500 000 m<sup>3</sup> de terrassements sont réalisés de novembre 1958 à mars 1959. En décembre 1959, les premiers bâtiments de l'usine automobile sortent de terre. Antoine CHATEL doit alors faire face, en un temps record, à l'afflux d'ouvriers venus avec leur famille. Que de bouleversements pour cette bourgade d'un millier d'habitants !

Le maire prend les rênes de l'organisation : trouver et aménager des terrains pour les 150 caravanes, installer des classes provisoires à l'école, approvisionner le ravitaillement sur les chantiers...

En juillet 1960, le bâtiment d'emboutissage est couvert. Le 10 septembre 1960, le Général DE GAULLE, de passage en Bretagne, s'arrête dans la commune afin d'inaugurer la mise en service de la première presse de l'atelier d'emboutissage. Il sera reçu par Antoine CHATEL dans l'ancienne salle de l'Espérance, à l'angle de la rue de la Poterie et de l'avenue du Général de Gaulle, avant de se rendre avec le jeune maire dans la nouvelle usine chartraine.

### La ville se déploie

Cette implantation marque le début des grandes mutations de la commune. Antoine CHATEL mettra tout en œuvre pour les faciliter. La population a « explosé », passant de 1 315 habitants en 1962 à 6 530 en 1995 (7 200 aujourd'hui). La superficie urbanisée a décuplé depuis 1962, de quelques dizaines d'hectares à plus de 250 en 1995.



■ Juillet 2008, il signe le livre d'or de Citroën pour les 50 ans de la décision de construire l'usine à Chartres.

N° 10.10 Décembre 2010

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
Adjoint à la Communication : Alain Miclard  
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
Maquette : Marina Le Calvez

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevallaine.com

.../... suite en page 2

## Conseil municipal du 2 novembre 2010



■ L'ensemble sportif Rémy Berranger.

M. le Maire rend hommage à Alphonse COURIOL, décédé le 17 octobre 2010 à l'âge de 79 ans. Conseiller municipal durant 24 ans, il a exercé durant 3 mandats les fonctions d'adjoint aux travaux et à l'urbanisme. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

### ■ Aménagement - Urbanisme

. **Opération de construction de logements « L'écho de la Seiche » route de Pont Péan par la société SOREIM** : présentation du projet, convention de rétrocession des espaces communs et convention d'application des objectifs du PLH. La société SOREIM et M. LOYER, architecte, ont présenté ce projet devant le Conseil Municipal (voir Le Chartrain de novembre 2010 en page 3).

. **Groupe d'habitations « Le hameau du printemps »** : procédure de transfert d'office des espaces communs. Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 2 au 17/09 dernier et à l'avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil municipal émet un avis favorable au transfert d'office dans le domaine public des espa-

ces communs et sollicite, de M. le Préfet, l'arrêté correspondant.

. **Halle multifonctions de La Conterrie** : présentation de l'avant-projet définitif. Le Conseil municipal approuve l'avant-projet détaillé (lire page 4).

### ■ Administration générale

. **Présentation des rapports d'activités 2009 de Rennes Métropole et de la SEMAEB**. Ces rapports sont à la disposition des Chartrains, pour consultation, au secrétariat général.

### ■ Finances

. **Renouvellement du bail passé avec le CCAS pour l'EHPAD de la Poterie** : période 2011-2019. Le Conseil municipal décide de renouveler le bail passé avec le CCAS pour la Résidence de la Poterie. Le loyer annuel 2010 est de 270 179 €. Le Conseil municipal fixe le loyer annuel à compter de 2011 à 275 000 € et décide de ne pas modifier les clauses du précédent contrat et de son avenant.

### ■ Culture

. **Convention FEDINPA (Fédération d'Initiatives Panafricaine), utilisation salle de répétition musicale** : L'association FEDINPA sollicite la ville pour utiliser la salle de répétition musicale afin de poursuivre son travail auprès d'enfants handicapés. Le Conseil municipal décide de louer cette salle à l'association FEDINPA pour un montant de 14,50 € de l'heure et autorise M. le Maire à signer une convention avec cette association pour les modalités d'occupation par celle-ci.

. **Médiathèque : convention triennale à passer avec l'association « Lire et Délire » de Noyal-Châtillon pour l'utilisation de son matériel**. L'association « Lire et Délire » met à disposition de la ville du matériel pour les animations de la Médiathèque tel que des « racontetapis ». L'association propose de mettre à disposition pour un montant de 300 € par an ces outils d'animation sur une durée de 3 ans.

### ■ Enfance Jeunesse et Sports

. **Tarifs Coup d'pouce, accueil périscolaire, Igloo, accueil de loisirs, séjours hiver et printemps et location de matériels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011**. Le Conseil municipal décide de majorer de 1,50 % les tarifs 2011.

. **Renouvellement des conventions tripartites**. Le Conseil municipal décide de passer de nouvelles conventions tripartites avec la Fédération Espérance et chacune des associations de football, basket-ball et gymnastique. A compter de l'année sportive 2010/2011, la subvention accordée par la ville sera la

suivante : association de football et de gymnastique : 90 % de la dépense réelle supportée par chacune des associations pour l'emploi de l'éducateur de football et de gymnastique, association de basket-ball : 40 % de la dépense réelle supportée par cette association pour l'emploi d'éducateur de basket-ball. Les trois conventions sont conclues pour une durée d'un an (du 1/09/2010 au 31/08/2011) et renouvelables par reconduction expresse.

. **Contrats de location des salles et des équipements de l'ensemble sportif Rémy Berranger**. Le Conseil municipal approuve les nouveaux contrats de location des salles et équipements de l'ensemble sportif Rémy Berranger proposés aux entreprises, associations ou organismes.

### ■ Questions diverses

. **Subvention à l'association du Mémorial départemental AFN d'Ille-et-Vilaine**. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 710 € au bénéfice de l'association du Mémorial départemental AFN d'Ille-et-Vilaine pour la réalisation d'un mémorial départemental qui sera aménagé square de la Motte à Rennes.

*Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.*

### Pour en savoir plus...

*Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site*

[www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

## L'engagement d'un maire...

.../... suite de la page 1

Au cours de ces décennies, sous l'impulsion du maire, ce sont aussi les services communaux qui se développent. L'ancienne mairie, rue Antoine Chatel (père), pourtant agrandie en 1963, s'est vite avérée trop étroite. La nouvelle et actuelle maison commune est inaugurée en 1974.

L'ancienne Poste est remplacée en 1977 par le centre social (actuel centre Jean Jaurès) où s'ouvre une halte-garderie municipale en 1980. Les années 80 voient également l'aménagement du parc des loisirs et ses plans d'eau.

En parallèle, la municipalité lance la construction d'équipements sportifs : l'ensemble sportif en 1974 (baptisé Rémy Berranger en 1996), la piscine de la Marionnaise en 1979 (transformée et réhabilitée en 2008), la Halle des sports en 1980, la salle de tennis en 1982, la salle de gymnastique en 1991. Pour le fervent promoteur des valeurs sportives qu'était Antoine CHATEL, de telles réalisations avaient toute leur place dans une ville en développement.

La jeunesse est également une préoccupation du maire qui encourage l'édification en 1975 du Mille-club dit la « Maison bleue » (sur le site de la Maison des associations en cours de construction). En 1991, dans le corps d'une ancienne ferme à proximité du collège de Fontenay

(1973), c'est le centre d'animation l'Igloo qui ouvre. Le centre d'accueil de loisirs des Longues Hayes est ouvert en 1979, peu avant celui de Brocéliande en 1983 (dans les locaux de l'école).

L'un des équipements emblématiques du développement de Chartres de Bretagne est le centre culturel Pôle Sud en 1985 et la salle de cinéma puis de spectacle (1988).

Ce souhait d'accompagner l'essor de la ville en apportant les structures de qualité nécessaires à l'épanouissement des habitants se retrouve également dans l'engagement d'Antoine CHATEL au sein de la Fédération Espérance. Il a été président de l'association de 1964 à 1991 et il n'a cessé d'insuffler les valeurs de solidarité qui animent toujours l'Espérance aujourd'hui.

### Esprit d'ouverture

Des coopérations locales, nationales ou internationales ont marqué l'histoire de Chartres de Bretagne et portent également l'empreinte d'Antoine CHATEL. Le 9 juillet 1970, sous la présidence d'Henri FREVILLE, maire de Rennes, 27 communes, dont Chartres de Bretagne se réu-



■ 1988, le maire reçoit une délégation de la ville de Saint-Anthème pour la signature officielle du jumelage.

nissent pour créer le District, ancêtre de Rennes Métropole qui compte aujourd'hui 37 communes.

Au-delà des frontières, encouragés par une volonté municipale d'ouverture, les Chartrains ont scellé des amitiés avec des Irlandais (Newcastle-West), des Auvergnats (Saint-Anthème), des Polonais (Lwówek), des Roumains (Calarasi-Sarata) et des Maliens (Mopti). Ces liens perdurent et se renforcent au fil des années.

Le 10 novembre dernier, dans la salle du Conseil municipal, une centaine de Chartrains, élus d'hier et d'aujourd'hui, amis ou famille, étaient rassemblés pour rendre un hommage solennel à Antoine CHATEL. Grand bâtisseur, extrêmement attaché à sa commune et à ses habitants, il en a profondément marqué l'évolution.

*Par décret ministériel du 14 mai 1994, M. Antoine CHATEL a été élevé au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.*

## Etat CIVIL...

### Naissances

- 19 octobre  
Eugénie BOIS  
3, allée Beethoven
- 3 novembre  
Pierre GARNIER  
12, rue d'Irlande
- 6 novembre  
Titouan LEVEQUE  
9, rue du Limousin

### Mariage

- 30 octobre  
Thomas LE MARREC et Charlotte BERNARD  
Le Chesnot

### Décès

- 3 novembre  
Antoine CHATEL  
52, rue de La Poterie

### Livre de condoléances

Suite au décès de Monsieur Antoine CHATEL, Maire honoraire de Chartres de Bretagne, un livre de condoléances est ouvert en mairie jusqu'au vendredi 31 décembre. Les personnes qui souhaitent exprimer un message en souvenir de son action municipale, peuvent se rendre en mairie aux heures d'ouverture.

## Agen DA...

- Vendredi 10 décembre  
Don du sang.  
Salle polyvalente de la mairie de 14h30 à 19h
- Lundi 13 décembre à 18h30  
Conseil municipal.  
Salle du Conseil municipal
- Samedi 18 et dimanche 19  
Village de Noël organisé par le Comité des Fêtes.

## Infos EN +

- Inscriptions sur les listes électorales  
Les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2010. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains le **vendredi 28 janvier 2011**, à 18h30, salle du Conseil municipal. Pour vous inscrire, contactez la mairie au 02 99 77 13 00.

# Hommage... à Antoine CHATEL, Maire de Chartres de Bretagne de 1956 à 1995.

Extraits de l'intervention du maire, le 10 novembre à la mairie de Chartres de Bretagne.

Après des mois de lutte contre la maladie, Monsieur Antoine CHATEL, Maire honoraire de Chartres de Bretagne, nous a quittés. Je salue sa mémoire devant vous, ses proches, et tous ceux qui l'ont connu et fréquenté ici même et au-delà de Chartres. Je rends hommage à son engagement public et associatif au service de la commune, mais également au service des collectivités voisines, des syndicats intercommunaux, de Rennes district, des associations d'élus et d'anciens élus.

Il aura accompli 39 années de mandat de maire dans une commune symbole, s'il en est une, de la reconstruction industrielle de la France d'après-guerre. En 1956, Il est élu maire de Chartres de Bretagne, cité de quelques 1 000 habitants. La France connaissait déjà son premier essor économique. Toutefois, il n'intégrait que très partiellement la Bretagne. Les institutions politiques se cherchaient et la stabilité du pouvoir n'était nullement acquise. Nous n'en étions pas encore arrivés à l'heure des grandes initiatives d'aménagement du territoire et de développement économique.

Depuis 1954, les jeunes Chartrains de l'époque, comme tous les jeunes Français et leur famille, assumaient difficilement cette « sale guerre » du maintien de l'ordre en Algérie. C'était là une charge psychologique difficile à porter ; surtout lorsque l'un d'entre eux était appelé au départ. En 1956, l'économie chartraine n'était que peu de choses. Comme dans le reste de la Bretagne, l'agriculture communale des années 50 ne faisait

que sortir de la grande déstabilisation d'après-guerre. Son ouverture aux nouvelles techniques de production restait encore très limitée. L'industrie chartraine d'avant-hier et d'hier n'était plus qu'un souvenir qui remontait quasiment aux temps moyenâgeux pour l'une, la Poterie. L'autre, celle de la chaux, avait connu ses dernières heures 20 ans plus tôt, en 1938.

A la suite de son père, lorsque le jeune Antoine CHATEL prit en main la destinée de la commune, l'identité urbaine chartraine était encore incertaine avec l'existence de polarités qui s'étaient déplacées au cours du temps : Fontenay au nord, le vieux bourg à l'est et notre église plus au centre ; construite de 1868 à 1872. En réalité, un centre qui ne l'était pas encore vraiment avec l'essor « d'entre-deux-guerres » de la rue Nationale.

En 1958, avec la décision de la société Citroën d'implanter une usine de construction d'automobiles dans le pays rennais, Antoine CHATEL aura été l'acteur du grand tournant historique de Chartres de Bretagne. Ce fait majeur, relatif au choix de construire ici et non à Rennes comme l'appellation de l'établissement le laisse penser, est à mes yeux insuffisamment connu. D'abord parce que la décision acquise, ce fut au maire de Chartres, Antoine CHATEL, de porter le dossier d'implantation sur la commune et de négocier les acquisitions foncières avec les chargés d'opérations de la société Citroën. Ensuite, parce qu'à l'époque c'était une expérience originale, autour d'un projet industriel à construire

au cœur d'une petite localité sans caractère urbain. Un tel projet allait très vite impulser des changements spectaculaires dans la société rurale d'Ille-et-Vilaine.

En ces instants de recueillement, je veux mettre en exergue la grande épopée que les hommes et les femmes de Haute-Bretagne ont alors vécue dans les années 60 et dont Antoine CHATEL fut un acteur de premier plan. A l'époque, tous les responsables politiques et sociaux recherchaient la meilleure solution pour ne plus laisser les jeunes ruraux quitter la Bretagne. Cette grande décision industrielle et d'aménagement du territoire a alors permis l'écriture d'une page exceptionnelle sur l'histoire des changements sociaux de l'Ouest. Dès les premières heures, la toute nouvelle et grande usine a ainsi fait émerger le statut particulier de « paysan-ouvrier », alors inédit à cette taille dans l'Ouest (14 000 emplois à Chartres même). Je fais référence à cette alternance de situation, vécue quotidiennement par le jeune agriculteur, tantôt investi dans la ferme familiale, tantôt ouvrier ; et ceci à d'autres heures de la même journée.

J'imagine avec vous la fierté de l'édile chartrain, le 10 septembre 1960, lorsqu'il accueillit le Président de la République, le Général DE GAULLE, dans la salle de l'Espérance-cinéma, rue Nationale, pour l'accompagner ensuite à l'usine auprès du Président de la société Citroën, Pierre BERCOT.

Aux premières heures de son action municipale, Antoine CHATEL a évidem-

ment connu cette Europe solidaire qui se construisait sur des principes de volontarisme et nullement de renoncement devant les seules lois du marché. Dans les années 60, nos prédécesseurs se battaient d'abord pour donner une vraie consistance à l'économie agricole et industrielle de la Communauté Economique Européenne et pour nous à la Bretagne renaissante. L'emblématique Comité d'Études et de Liaisons des Intérêts Bretons, le CELIB, animé par René PLEVEN ou encore François TANGUY-PRIGENT, agissait pour construire une Bretagne fière et forte. Aujourd'hui, c'est un tout autre sujet pour nous que de contrecarrer l'impasse économique et sociale que constituent les délocalisations.

Antoine CHATEL était un européen de cœur. Pendant plus de 10 années, libre de son engagement municipal à partir de 1995, il a œuvré avec beaucoup de passion et d'énergie pour développer une coopération féconde entre l'Ille-et-Vilaine et la Pologne, devenue membre de l'Union.

Durant ses 39 années de mandat, la ville est passée de 1 000 à 5 600 habitants. Nombre d'équipements publics ont vu le jour dans le domaine de l'éducation, de la vie associative, sportive et culturelle. La ville s'est métamorphosée : une nouvelle mairie, des lotissements, des réseaux et voiries indispensables pour accompagner le développement de la ville.

Au gré des changements législatifs : je pense aux lois de décentralisation ; fiscaux : je pense à la taxe professionnelle,

les politiques publiques communales ont dû suivre de nouveaux cadres d'organisation et de fonctionnement. En 1992, mon prédécesseur aura connu le premier processus d'intégration significatif de la commune dans Rennes-District avec l'instauration de la taxe professionnelle communautaire ; limitant ainsi l'autonomie financière d'une collectivité aussi atypique que la nôtre. Cette nouvelle situation nous a évidemment contraints à infléchir nos modes d'intervention en allant plus encore vers la coopération intercommunale de proximité. Il n'empêche que notre action s'est toujours inscrite dans la même stratégie : conduire le développement de la commune pour assurer les Chartrains d'une qualité de service et de vie qui nous particularise toujours dans bien des domaines de la vie locale. Nous en sommes fiers et pour toutes ces raisons nous respectons ce que notre prédécesseur a fait avec ses collaborateurs successifs, élus et agents communaux.

Depuis cet été sa santé nous préoccupait. Toutefois, au début de sa maladie, nous ne croyions pas un instant à une issue aussi rapide et ce, parce qu'il faisait preuve d'une grande volonté, à l'égal du tempérament qui était le sien. A son épouse, ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à tous ses proches, au nom de la municipalité, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

## Pratique sportive Savoir respecter les limites du cœur



Sportifs, éducateurs, entraîneurs, présidents d'associations, parents...  
le 27 octobre dernier, près de 50 Chartrains ont répondu à l'invitation  
de Florence POULAIN, adjointe aux Sports pour une soirée d'informations  
autour du défibrillateur automatique externe.

Deux défibrillateurs automatiques ont été installés sur la commune. Ils sont situés dans le hall de l'EHPAD de la Poterie et à l'entrée de la Maison des sports\*. A cette occasion, Florence POULAIN a souhaité mobiliser les utilisateurs des équipements sportifs communaux autour des risques de « mort subite » dans la pratique sportive : « Dans 90 % des cas de la mort subite lors de la pratique sportive, la cause est d'origine cardiovasculaire. Dans les 10 % restants, il s'agit d'embolie pulmonaire, d'accident vasculaire cérébral, d'hyperthermie, de crises d'épilepsie ou d'asthme. La pratique d'un sport est bénéfique pour la santé, mais il est important de respecter des règles et des comportements afin d'éviter ce genre d'accident », souligne l'adjointe aux Sports.

### 10 règles d'or

« Je respecte toujours un temps d'échauffement, je bois régulièrement quelques gorgées d'eau, je signale à mon médecin toute douleur ou malaise... » ces quel-

ques recommandations font partie des « 10 règles d'or » permettant de prévenir les accidents cardiovasculaires. Elles ont été affichées dans tous les lieux d'accueil des sportifs sur la commune.

Malgré ces recommandations, l'utilisation d'un défibrillateur est parfois nécessaire et vital pour une personne en arrêt cardio-respiratoire : « L'installation de deux appareils automatiques sur la commune nous apparaît comme une priorité. Cette démarche nécessitait une information auprès des utilisateurs potentiels », ajoute Florence POULAIN.

### 3 minutes pour sauver une vie

Mickaël LOUIS, chef de centre des pompiers de Chartres de Bretagne, et Éric PIGNON, formateur premiers secours et chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO), tous deux agents communaux, ont proposé cette information aux Chartrains présents : « Les meilleurs taux de survie sont atteints si la défibrillation intervient

dans les 3 minutes suivant l'arrêt cardiaque. Ce geste doit impérativement être associé à un massage de réanimation cardio-pulmonaire. Le défibrillateur n'est qu'un moyen supplémentaire de la chaîne de survie, il est impératif de prévenir le Samu ou les pompiers avant toute action. »

Les questions du public ont été nombreuses : « Comment pouvons-nous être sûrs que la mise en route de l'appareil est nécessaire ? Que doit-on faire s'il pleut ? ... » Les professionnels du secourisme ont ainsi pu répondre aux préoccupations : « L'utilisation est très simple. L'appareil procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse. Il est utilisable par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé », répond Mickaël LOUIS. « En ce qui concerne la pluie, il faut veiller à ce que la victime ne soit pas mouillée ou posée sur un sol trempé », ajoute Eric



Démonstration de l'utilisation du défibrillateur en présence de Florence POULAIN, adjointe aux Sports.

PIGNON en montrant la simulation de l'utilisation de l'appareil.

Pour que ces gestes soient efficaces, une formation aux premiers secours, assurée par les associations de secourisme, reste utile (voir ci-dessous). Que

ce soit dans le sport ou dans la vie de tous les jours, personne n'est à l'abri d'avoir recours à cet appareil.

\*Un troisième défibrillateur est installé à la piscine de La Conterrie.

L'association chartraine **Secouristes du Pays Rennais** propose et assure  
**la formation aux premiers secours**  
qui comprend, notamment, l'utilisation du défibrillateur automatique externe.  
Renseignements auprès du Président de l'association,  
René THOMAS au 06 08 40 38 91 ou 02 99 41 20 80.

## Expression de la majorité

### Les impôts de la commune

Ces deux derniers mois, chacun d'entre nous a payé sa taxe d'habitation et sa taxe foncière s'il est propriétaire de son logement. Voici un an, le Conseil municipal ramenait l'abattement général à la base de la taxe d'habitation de 10 % à 5 %. Notre décision concerne uniquement la part communale de la taxe. Cette mesure qui représente une recette communale supplémentaire de 45 000 € (6,25 € par habitant) a été intégralement inscrite dans les dépenses de solidarité et le plan biomasse chartrain, acte majeur de notre politique de développement durable. Les familles continueront à bénéficier de l'abattement de 10 % pour chaque enfant à charge jusqu'à deux et de 15 % pour le troisième et plus. Pour 300 familles modestes, l'abattement spécial à la base de 15 % est maintenu. 14 communes de l'agglomération n'accordent pas d'abattement à la base. A ce sujet, nous vous invitons à relire notre article dans le Chartrain de novembre 2009 : « Choix fiscaux pour renforcer la solidarité et agir pour le développement durable ».

Il est coutumier de discréditer l'impôt, entre autres du côté des partisans de la majorité nationale. On pourra discuter éternellement d'équité à propos des modes de calcul de la fiscalité. Mais, en tout état de cause, les plus critiques ne sont pas forcément les plus disposés à renoncer aux aides, aménagements et équipements que la commune et les autres col-

lectivités procurent à tous. Il nous faudra pourtant bien en finir un jour avec cette contradiction : payer moins et recevoir toujours la même chose si ce n'est plus. A défaut d'aborder sérieusement cette question, le réveil sera d'autant plus difficile que la crise économique n'est pas terminée et continue à miner l'emploi et les finances publiques.

En attendant, l'État réduit ses participations. Prenons l'exemple du processus de révision fiscale qui a abouti à la disparition de la Taxe Professionnelle (TP) en 2010. Certes l'État a compensé la part de TP versée par les entreprises aux intercommunalités. Toutefois, il a réduit drastiquement le montant des compensations qui proviennent des réformes successives de cet impôt. Ainsi la compensation par l'État de la « part salaires », abrogée en 2000 et qui représentait un tiers des bases de la TP, a été abaissée de 56 % entre 2008 et 2010...

Dans ces conditions, alors que l'autonomie fiscale des collectivités va de nouveau se réduire avec le projet de réforme territoriale, comment Rennes Métropole pourra, à terme, nous reverser la compensation de TP perçue en 1992 et qui représente pour Chartres 2,75 millions d'euros (380 € par habitant à Chartres, contre 56 € par habitant en moyenne dans l'agglomération) ?

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMIER, MM. LOUIS, A. MICALARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

## Expression de l'opposition

### Quelle place pour l'automobile dans l'écoquartier?

La voiture reste un moyen de transport privilégié des Français. Pour preuve, le blocus des raffineries en octobre dernier a engendré des files d'attente devant les stations d'essence par peur chez certains de manquer de carburant. Vouloir changer ce réflexe va exiger persévérance et explications convaincantes.

Au plan local, les collectivités veulent modifier la place de l'automobile dans notre quotidien en nous incitant à utiliser d'autres modes de transport. Cela peut aussi se concrétiser lors de projet d'écoquartier où l'un des objectifs est de limiter la place de la voiture. Mais les différents quartiers de ce type qui existent déjà en France ont dû revoir à la baisse leurs ambitions dans ce domaine : les futurs habitants n'étaient pas encore prêts à accepter de tels changements (par exemple : stationnements placés à l'extrémité du quartier). Le projet de Chartres de Bretagne s'inscrit dans cette voie. Le risque d'imposer des changements trop radicaux est de se couper d'une partie de la population et donc de ne plus respecter un autre enjeu fort de ce nouveau

concept de quartier qu'est la mixité de la population.

Un projet d'écoquartier est très séduisant dans son concept, mais les divers exemples existants déjà nous montrent une certaine difficulté pour faire accepter à chacun d'entre nous un changement trop important dans ses habitudes de vie. Souhaitons qu'à Chartres de Bretagne l'écoquartier sache proposer à tous un quartier où les objectifs visés seront atteints et où chacun trouvera sa place.

**HOMMAGE A M. ANTOINE CHATEL**  
Nous désirons ici rendre hommage à M. CHATEL pour son action au service de notre commune durant les 39 années où il fut maire. Il a été à l'origine de l'évolution de notre commune telle que nous la connaissons aujourd'hui et mérite en cela toute notre estime et notre respect. Nous souhaitons témoigner à sa famille ainsi qu'à ses proches toute notre affection et notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

## Halle multifonctions A l'horizon 2012

Le site de La Conterie verra bientôt s'élever un nouvel espace communal, polyvalent. Le projet de halle se donne pour objectif de répondre aux besoins de manifestations sur la commune qui ne trouvent pas de réponse avec l'offre actuelle.



■ Projet du futur équipement sur le site de La Conterie.

Pour le projet de construction d'une halle multifonctions rue Léo Lagrange, un marché de maîtrise-d'œuvre a été contracté le 4 juin 2010, avec le groupement constitué par Vincent BOULET (mandataire), architecte à Rennes et BEC, bureau d'études fluides et énergie à Cesson-Sévigné. Le Conseil municipal du 2 novembre dernier a approuvé l'avant-projet définitif proposé par l'architecte, pour la future halle pour un montant prévisionnel des travaux de 1 593 900 € HT.

Sur une surface totale de 1 453 m<sup>2</sup>, la salle principale couvre 968 m<sup>2</sup>. L'espace permettra d'accueillir de 700 à 1 000 personnes debout et de 400 à 500 personnes assises pour un repas par exemple. « Les manifestations qui mobilisent vers ce nouvel équipement, comme par exemple le forum des associations, les cérémonies importantes, les grands repas ou banquets exceptionnels... Pourront aussi venir s'y greffer des réunions, col-

loques ou salons professionnels en lien direct avec la présence des activités tertiaires sur le site de La Conterie », souligne Bertrand DELOFFRE, premier adjoint.

### Un lieu polyvalent

Une telle halle permettra également d'accueillir certains concerts, des conférences, ou des assemblées générales d'associations départementales ou régionales. L'insertion dans le site de La Conterie peut également favoriser la promotion d'événements communaux ou intercommunaux à caractère culturel et de loisirs : « En effet, la proximité du Pôle Sud, du cinéma Espérance et de la piscine de La Conterie, avec sa cafétéria, devrait également permettre d'optimiser l'organisation de manifestations culturelles multisites telles que des festivals », poursuit le premier adjoint.

La salle principale sera entourée d'espaces spécifiques : un vestiaire ouvert, des sanitaires, une salle de service dédiée aux

traiteurs, un local de rangement du matériel, du mobilier (tables et chaises) et des structures modulaires destinées au montage d'une scène amovible. Les traitements acoustiques, la protection des murs, le sol, les équipements d'éclairage et de chauffage seront appropriés aux contraintes générées par l'utilisation intense.

Une séparation en deux de l'espace est prévue afin de limiter la surface pour l'adapter à la taille de manifestations plus petites. Cette séparation amovible n'a pas pour but d'organiser deux rencontres indépendantes. Par contre, elle doit permettre, pour une même manifestation, d'aménager un espace « réunion-conférence » et un espace déjeuner.

Toutes les modalités liées à l'utilisation de ce nouvel espace communal par les associations, les entreprises ou les particuliers font actuellement l'objet de réflexions. Les travaux devraient débuter en 2011 pour une livraison au premier trimestre 2012.

## Le geste éco-citoyen Devenez ÉcoW'acteurs

La démarche « EcoWatt Bretagne, le bon geste énergie » a été initiée en novembre 2008 par Réseau Transport Électricité, filiale d'EDF, en partenariat avec la Préfecture de Région Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, l'ADEME et ERDF. Elle vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique de la région et à l'inciter à pratiquer les bons gestes énergie pour une plus grande maîtrise de la consommation pendant la période hivernale.

Vous pouvez participer à cette démarche en vous inscrivant sur le site [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr) et devenir ÉcoW'acteurs. L'opération repose sur des « alertes » émises via des moyens de transmissions modernes et rapides. Des SMS sont envoyés sur les téléphones portables ou des mails sur les ordinateurs. Ils renvoient vers une page intitulée « que faire en cas d'alerte » qui propose un éventail de bons gestes faciles à appliquer, en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et en soirée entre 18h et 20h.

Ce dispositif d'appel à la modération de la consommation d'électricité est donc basé sur la mobilisation citoyenne.

Rens : [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)

## Cimetière Reprise de concessions

Les cimetières sont régulièrement entretenus par les services communaux mais les concessions elles-mêmes sont à la charge des familles.

Le cimetière du centre compte 730 concessions et celui des Peupliers peut en recevoir 170. Ce dernier dispose également d'un espace cinéraire. En effet, autour du columbarium, les neuf cavurnes octogonales permettent de recevoir quatre urnes chacune. Les deux cimetières sont pourvus d'une nouvelle signalétique facilitant le repérage dans les allées. Les horaires, ainsi qu'un règlement intérieur, sont affichés aux entrées (voir encadré).

La commune de Chartres de Bretagne a décidé de lancer une procédure pour la reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon selon les articles L.2223-17 et R.2223-12 et suivants, du code général des collectivités territoriales.

Une concession laissée à l'abandon peut être reprise par la commune si l'aspect extérieur du caveau nuit au bon ordre et à la décence du cimetière (tombe envahie par la végétation, délabrement de la pierre tombale...). Cette reprise n'est possible, pour une concession perpétuelle, que si celle-ci a au moins trente ans et si la dernière inhumation date de dix ans et plus. Les héritiers sont informés du projet de reprise et disposent d'un délai pour remettre la tombe en état et faire obstacle à la récupération de la concession par la commune. Si les travaux d'entre-

ten ne sont pas effectués, la commune reprendra la concession : « Cette procédure, qui s'étale sur 3 ans, n'a pas été réalisée sur Chartres de Bretagne depuis 1977. Elle est lancée dans un souci de présenter un espace funéraire propre et entretenu et de répondre aux demandes des Chartresains », explique Marie-Noëlle DELANOE, adjointe chargée des services de l'état-civil.

Cette démarche est facilitée par la récente numérisation de tous les documents liés aux actes funéraires de la ville de Chartres de Bretagne.

### Règlement

Il est interdit de circuler en deux roues. Seuls sont autorisés à circuler, dans le cimetière, les véhicules funéraires du service de nettoyage et d'entretien du cimetière, les entrepreneurs ayant des travaux à exécuter après demande faite en mairie. L'accès aux animaux, même tenus en laisse, n'est pas autorisé. L'administration municipale pourra enlever les fleurs sur les tombes lorsque leur état nuira à l'hygiène, la salubrité et le bon ordre. Après le 15 décembre, elle procédera à cet enlèvement pour tout dépôt intervenu pour la Toussaint.

## Petits jardins d'eau La commune montre l'exemple

### ■ Grippe saisonnière

L'Assurance Maladie invite les personnes âgées de plus de 65 ans et certains malades chroniques à se faire vacciner gratuitement contre la grippe.

Si vous avez reçu l'imprimé « vous avez choisi, les années précédentes, de vous faire vacciner contre la grippe saisonnière », vous pouvez, sans prescription médicale, retirer un vaccin à la pharmacie et vous faire vacciner par une infirmière. Si vous n'avez pas reçu l'imprimé de prise en charge et que vous pensez être concerné par le dispositif, contactez votre caisse d'assurance maladie. Après avoir effectué les vérifications nécessaires, elle vous remettra un imprimé de prise en charge.

Infos sur [www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr) ou au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

### ■ Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, une cérémonie du souvenir a eu lieu, comme chaque année, au monument aux morts devant l'église puis au cimetière pour rendre hommage aux 45 jeunes Chartrains tombés pendant la grande guerre.



Au cours de la cérémonie, le Chartrain Roger BREHE a reçu la croix du combattant et la médaille commémorative Algérie.

### ■ Foyer des sportifs

Nouveau fonctionnement : l'Espérance recherche des bénévoles pour assurer des permanences régulières, pendant le week-end, au foyer des sportifs, situé à l'ensemble sportif Rémy Berranger.

Contact : Siège de l'Espérance  
02 99 41 23 25.

### ■ Concours de création d'applications web ou mobiles

Rennes Métropole et la Ville de Rennes mettent à disposition des données publiques territoriales et non nominatives issues notamment de son réseau de transports mais aussi des données géographiques, ainsi que les informations pratiques géolocalisées de 1 500 organismes publics et associatifs locaux. A partir de ces données, mises à disposition sur [www.data.rennes-metropole.fr](http://www.data.rennes-metropole.fr), vous pouvez créer des applications pour téléphone mobile, pour murs d'images, widgets, services en ligne, vidéo... Votre savoir-faire, votre créativité et votre imagination seront vos seules limites.

Téléchargez le dossier et le règlement sur [www.data.rennes-metropole.fr](http://www.data.rennes-metropole.fr)

*Avec une simple coupelle en plastique ou un demi-tonneau de bois, chacun peut créer un espace aquatique dans un jardin ou sur un balcon. Ainsi, en 2009, la commune a choisi de transformer la fontainerie de la place de la Mairie en jardin aquatique riche de faune et de flore.*

Depuis le début des années 90, l'eau jaillissait dans la fontainerie surplombant l'esplanade des Droits de l'Homme. Au fil des années, les services techniques communaux ont été confrontés à différents problèmes : une consommation d'électricité élevée pour actionner les quatre pompes, une consommation d'eau importante et l'utilisation intensive de produits phytosanitaires pour conserver une eau claire.

La commune a donc décidé de réhabiliter cet espace. Il s'agit d'un bassin, réservoir de biodiversité, qui fonctionne en quasi autonomie, avec une seule pompe. Des végétaux indigènes issues des zones humides de Chartres y sont implantés : « On trouve des plantes de berges telles que l'iris des marais, le jonc ou le roseau, des plantes aquatiques comme la renoncule ou le nénuphar. Certaines sont utilisées pour leurs qualités épuratrices dans les installations d'assainissement autonome fonctionnant par phyto-épuration », explique Thierry MANDART, responsable d'équipe du secteur de la mairie.

Différents poissons comme les carpes koï ont été incorporés, ils évitent la prolifération des moustiques : « Nous avons été surpris de la colonisation naturelle d'espèces locales comme les libellules dans ce milieu pourtant urbain », ajoute Olivier CONAND, responsable du service espaces verts.

Peu d'entretien grâce aux plantes filtrantes, représentant un réel intérêt paysager, le jardin aquatique de la place de la Mairie est devenu une source d'émerveillement surtout pour les plus jeunes.

#### Un jardin aquatique chez soi

L'eau a, en effet, un côté magique ! Elle apporte lumière, son et animation. Elle favorise aussi la vie de la faune aquatique en offrant un habitat aux grenouilles et une baignoire aux oiseaux. Les poissons donnent couleurs et mouvements,



■ La fontainerie de la place de la Mairie est devenue un bassin réservoir de biodiversité.

tandis que les libellules et autres insectes livrent leurs ballets aériens. On peut choisir tout type de support et tout style d'aménagement. De nombreux ouvrages\* vous guideront dans la mise en place de votre bassin. Cependant, voici quelques conseils des jardiniers municipaux de Chartres de Bretagne :

- La période idéale pour la plantation d'espèces aquatiques est le mois d'avril.
- Bannir la jussie ou le myriophylle brésilien qui sont des plantes envahissantes et dangereuses pour les jardins aquatiques.

■ Les Chartrains peuvent venir prendre quelques boutures sur les berges de l'étang du parc des loisirs.

Et maintenant, c'est à vous de jouer !

\*Ouvrages disponibles à la Médiathèque de Chartres de Bretagne :

« Jardins d'eau » de Alison R. FRANCIS, « Bassins jardins d'eau » de Annette SCHREINER et « L'art du jardin tropical » de Made WIJAYA (un chapitre est consacré aux jardins d'eau).

## ■ EHPAD de la Poterie, Wii à l'intergénérationnel !

*Aux manettes d'une course hippique ou d'un match de tennis virtuel, l'âge n'a plus aucune importance ! Le 21 octobre dernier, les aînés de la résidence de la Poterie ont goûté aux frissons du jeu vidéo, accompagnés par les élèves de CE1 de l'école de l'Auditoire.*



Pour la troisième fois, en partenariat avec l'espace multimédia de Chartres, le jeu Wii a taquiné la curiosité des résidents. Cette fois-ci, les enfants d'une classe de CE1 les accompagnaient.

Alors que M. PETIT disputait un set de tennis très serré contre Radwan, Mme SELLIER gagnait facilement une course hippique contre Coline en lui prodiguant au passage quelques conseils : « Redresse ta manette, tu y arriveras mieux ! » L'après-midi s'est achevé autour d'un goûter et la remise de dessins de la part des enfants pour remercier les résidents de leur accueil.

Devant la maniabilité et la simplicité du jeu, tout résident, debout, assis ou en fauteuil roulant, peut participer à la vie

collective : soit en jouant, soit en apportant des commentaires sur le jeu de ses voisins. « C'est un outil ludique et innovant, prétexte aux échanges intergénérationnels », souligne Régis WILLEMET, animateur à l'EHPAD.

Cette rencontre originale se déroulait dans le cadre de la semaine bleue du 18 au 24 octobre dernier. Un après-midi autour des jeux de toutes les époques avait également rassemblé aînés et enfants de CE1 de l'école Sainte-Marie, quelques jours auparavant.



## Vie éco



### ■ Services à domicile « Beauté Féérique »

Après une formation d'esthétique puis une spécialité en onglerie à Paris, Amélie DELAUNAY a exercé son métier dans différents salons de la capitale dans lesquels elle a perfectionné ses savoir-faire. Forte de son expérience et aspirant à une autonomie professionnelle, elle vient de s'installer sur la commune de Chartres où elle propose de nombreux services à domicile liés à la beauté : pose d'ongles, manu-

cure, pédicure, maquillage... « Parce que les envies sont différentes, je m'attache à allier la beauté, le soin et le bien-être dans toutes les prestations », souligne Amélie.

Soins à domicile du lundi au samedi sur rendez-vous au 06 59 47 92 55. Toutes les prestations sur : [www.beauteferique.fr](http://www.beauteferique.fr)

## Côté Nature Broyage gratuit des végétaux samedi 18 décembre

Protéger vos arbustes et vos plantes en utilisant du paillage plutôt que des produits phytosanitaires nocifs ! Le paillage empêche les mauvaises herbes de pousser et permet également de conserver l'humidité du sol plus longtemps, résultat : moins d'arrosage !



Pour ceux qui ne possèdent pas de broyeur à végétaux, la commune renouvelle l'opération broyage. Le samedi 18 décembre apportez vos déchets de tailles aux agents communaux des services techniques et repartez avec du paillage « tout frais » !

#### Pratique

- Lieu : site de l'ancienne station d'épuration, à côté de la déchèterie.
- L'opération sera effectuée gratuitement par des agents communaux.
- Horaires : de 10h à 12h et de 14h à 16h.



## Le twirling chartrain fait tourner le bâton polonais

Août 2008, une délégation de Chartrains, accompagnée des athlètes de l'association Twirling-bâton prend la route de Lwowek en Pologne. Depuis 1993, l'association de jumelage Chartres-Lwowek impulse ces échanges qu'ils soient culturels ou sportifs.

Les « pom-pom girls » polonaises, très appréciées lors de la fête des jumelages en 2007, sont bien différentes du twirling-bâton pratiqué en France. Elles ont, néanmoins, sollicité la responsable technique du club de twirling chartrain, Laure TRISTANI, pour intervenir auprès des jeunes et les accompagner dans la création d'activités sportives.

Ainsi, la jeune Chartraine rencontre Renata KALISZAK, professeur de sport à l'école primaire de Lwowek : « *Malgré la barrière de la langue, nous nous sommes bien entendues et Renata a appris très rapidement les bases de la discipline* », explique Laure.



■ Renata KALISZAK, professeur de sport à Lwowek.

Quelques mois plus tard, bénéficiant d'un financement « Bourse Hélios » de la ville de Chartres de Bretagne, Laure retourne sur place pour poursuivre l'instruction : « *En avril 2010, 20 jeunes polonaises se sont laissées séduire par le twirling français. Leurs progrès ont été impressionnants, grâce, notamment, à la persévérance de Renata* ». Cette dernière est venue se perfectionner en Bretagne du 21 au 29 octobre. « *Elle a pu appréhender de nouveaux enchaînements et découvrir le travail d'athlètes de haut niveau* », poursuit Laure.

Le twirling-bâton se fait doucement une place dans le monde sportif polonais grâce aux efforts de l'association chartraine. En parallèle, le comité de jumelage Chartres-Lwowek a ainsi contribué à créer une dynamique entre pays d'Europe.

## Marathon-Man Un Chartrain dans les starting-blocks

*Cet homme n'a pas de fourmis dans les pieds, il n'est pas non plus poursuivi par une horde de chiens dangereux ! René DELAUNAY, coureur chartrain est juste un passionné. Il court tous les jours, pour le plaisir certes, mais aussi après des médailles, qu'il collectionne d'ailleurs !*

En mai dernier, au marathon de la baie du Mont Saint-Michel, René DELAUNAY, Chartrain de 61 ans, termine le parcours en 3 heures et 10 minutes. Il se classe ainsi second de sa catégorie, les vétérans 3. Le 14 novembre 2010, il participe au championnat de France de marathon à Nice où il termine 16<sup>e</sup> sur 51 dans la catégorie V3M en 3 heures et 14 minutes.

Mais cet athlète n'en est pas à son coup d'essai. Il affiche un palmarès impressionnant ! Natif de Bruz, il commence la course à pied à l'âge de 20 ans, pendant ses études à Lyon. Depuis, il ne cesse de courir. Il participe, entre autres, au championnat de France de cross-country par équipe en 1976 et de semi-marathon en 1999. Il court le marathon de Paris en 2001 et celui du Mont Saint-Michel en 1999 et 2010 : « *La course à pied fait partie de mon quotidien, cela représente entre 80 et 100 km par semaine. On est plus à l'écoute de son corps et de sa tête dans*



■ René DELAUNAY et sa fille Amélie dans le parc des loisirs lors des Foulées Chartraines en 2005.

ces moments ; d'ailleurs beaucoup de soucis se règlent après une bonne course ! », constate René. Malgré ses jambes de vétéran, il affiche une forme olympique et un rythme cardiaque toujours constant. Ajoutez à cela une hygiène de vie impeccable et un entraînement bien dosé, on comprend mieux pourquoi il gagne !

Chaque année, il prend le départ des Foulées Chartraines. Cette année, il a

avalé les 10 km en 38 minutes talonnant le vainqueur (32 minutes). Ce passionné a également transmis « le virus » à sa famille : « *Il y a quelques semaines, avec mon épouse, mes filles et mes petits-enfants, nous avons participé à la course des familles de Tout Rennes Court !* »

Après 40 ans de course à pied et près de 120 000 km parcourus aux quatre coins de la France, René ne compte pas s'arrêter en si bon chemin...

## La féerie de Noël au village du comité des fêtes

Pour la 8<sup>e</sup> année, le Comité des Fêtes propose son village de Noël au cœur de la commune. L'occasion de découvrir mille et une idées à l'approche des fêtes de fin d'année. « *Nous accueillons, cette année encore, une cinquantaine d'exposants, tous de qualité. Certains reviennent avec plaisir. Pendant que les parents visitent les stands, les enfants peuvent faire une balade en calèche avec le Père Noël* », confient les organisateurs.

Ce marché de Noël est un moment à privilégier pour flâner à la recherche de cadeaux pour les fêtes, décorer le sapin ou encore se régaler. Durant deux jours, les stands proposeront tour à tour des idées de cadeaux (bijoux, objets décora-



tifs, tableaux, cosmétiques bio, puzzles et jouets en bois, écharpes, poteries...), et toutes sortes de bonnes choses à déguster dans la tradition de la gastronomie de Noël (charcuterie, vins, boissons bretonnes, foie gras, volailles...). Le village de Noël de Chartres de Bretagne avec ses illuminations, sa bonne humeur ambiante et ses étals multicolors



réchauffera les cœurs en ces froides journées d'hiver.

**Village de Noël  
place de la Mairie**  
Samedi 18 décembre de 14h à 20h  
Dimanche 19 décembre de 10h à 18h  
Contact : 02 99 41 21 23

## Retour sur... l'après-midi autour de la châtaigne et du châtaignier

Le samedi 20 novembre, l'association Mémoire du Pays Chartrain a mobilisé les habitants autour de la plantation de cinq châtaigniers. Près de 250 actes de copropriété symboliques, ont été souscrits pour 2 € l'unité (somme reversée au Téléthon). Au cours de l'après-midi, les Chartrains ont pu déguster des spécialités culinaires autour de la châtaigne.



## à... VOIR

### Au Pôle Sud

■ Chanson humour  
Chasseloup.

Jeudi 9 décembre à 21h

■ Cirque poétique



Cie 3 X Rien : Une rencontre 2 parallèles.  
Tout public à partir de 5 ans.

Un spectacle à découvrir en famille !

Dimanche 9 janvier à 17h

### Au Carré d'Art

■ « Regards croisés »

Voir ci-contre.

Du 9 décembre au 26 janvier 2010

Vernissage le 16 décembre

### A la Médiathèque

1, rue de la Conterie - 02 99 77 13 22  
chartres.mediathèque@orange.fr

■ Bébés lecteurs



Séance de lecture animée pour les enfants de 0 à 4 ans (accompagnés d'un adulte), proposée par l'association Lire et Délire. Gratuit sur réservation.

Samedi 8 janvier à 10h30

■ Rendez-vous contes

Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit.

Mercredi 15 décembre à 16h30

Mercredi 19 janvier à 16h30

■ Livre-échange

Club de lecture adulte.

Samedi 11 décembre à 11h

Samedi 15 janvier 2011 à 11h

### A l'Ecole intercommunale Musique et Danse Jean Wiener

■ Apéro-concert  
« Musiques du monde »  
dans le cadre des actions « divers  
cités-diversité ».

Mercredi 15 décembre à 18h,  
à l'Epi Condorcet.

■ Les mercredis en scène  
Contes et légendes de Bretagne.

Mercredi 8 décembre à 18h,  
à l'Epi Condorcet.

# Au Carré d'Art Regards croisés

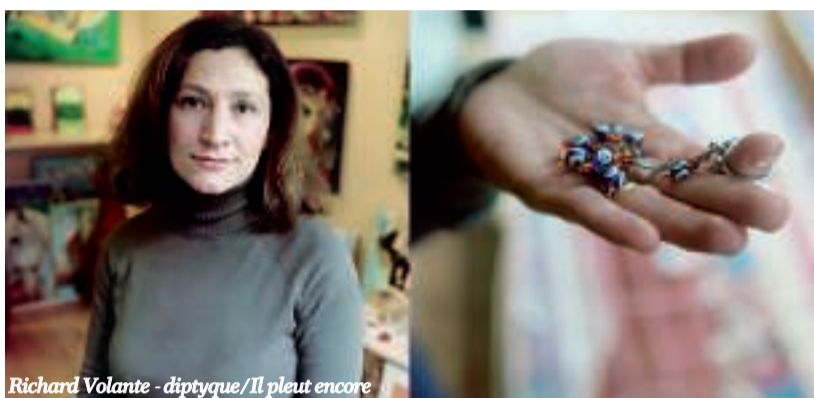
A partir du 9 décembre, le Carré d'Art présente le travail de plusieurs photographes. Les regards croisés d'artistes rennais sur la communauté turque de la métropole, ainsi qu'une exposition de Tolga SEZGIN, photographe turc qui restitue sa perception du territoire local.



Photo Tolga Sezgin

Février 2010, cinq photographes turcs, du collectif Nar Photos, exposent leur vision d'Istanbul au Carré d'Art. La galerie chartraine organise alors sa première résidence d'artiste en invitant l'un d'entre eux, le photographe Tolga SEZGIN. Du 31 janvier au 14 février, il arpente le sud du territoire et capte des fragments de la vie chartraine, jacquolandaise et rennaise.

« Durant mon séjour à Rennes, j'ai travaillé dans trois lieux différents. Chartres de Bretagne, a été ma première rencontre avec la Bretagne. J'ai découvert une ville calme, tranquille, organisée, verte, où enfants et personnes âgées se côtoient. Je crois que je suis de ceux qui apprécient une ville suivant la place qu'elle accorde dans la vie quotidienne aux personnes âgées et aux enfants. Mon ignorance de la langue et l'effort de compréhension qu'il m'a fallu fournir m'ont contraint à suivre certaines situations à distance. Cela transparaît d'ailleurs sur mes photos », évoque le photographe turc. Cette résidence a été ponctuée de nombreuses actions culturelles (rencontres, conférences, visites...).



Richard Volante - diptyque/Il pleut encore

mencé à produire au mois de février (depuis leur rencontre avec Tolga SEZGIN) un ensemble de photographies. Chacun des photographes a déterminé son axe de travail (portraits, activités, architectures de quartier...), son approche (sphère familiale, commerces, ateliers scolaires...) et ses supports de production (photographies, vidéo, collectage de témoignages sonores...). Cette exposition est une restitution de ces « regards croisés » réalisée conjointement sur le territoire métropolitain.



Photo Alexis Janicot/Il pleut encore

Parallèlement, certains photographes du collectif rennais *Il pleut encore* ont choisi de porter leur regard sur la communauté turque de l'agglomération, notamment à travers des portraits d'habitants. Le but de ce collectif est la création d'une vision croisée sur des thèmes ou des lieux, en intégrant dans son approche la pluralité des traitements et l'expérimentation individuelle. Ces auteurs ont donc com-

**■ Photographies de Tolga Sezgin et du collectif *Il pleut encore* :** du 9 décembre 2010 au 26 janvier 2011 au Carré d'Art,

**■ Galerie Le Carré d'Art :** Centre culturel Pôle Sud - Tél. : 02 99 77 13 27 [carre.art@wanadoo.fr](mailto:carre.art@wanadoo.fr) - Ouverture : du mardi au vendredi de 14h à 18h30, le mercredi et le samedi de 9h à 12h30. Entrée libre.

Le Carré d'Art sera fermé durant les vacances de Noël.

# Ateliers théâtre du Pôle Sud Nouveau projet pour jeunes comédiens

Dans le cadre des ateliers de pratique artistique du Pôle Sud, l'intervenante Théâtre, Maelenn LE FAUCHEUR, propose un parcours théâtral destiné aux jeunes de 8 à 14 ans autour de l'œuvre de Joël JOUANNEAU : *L'ébloui*.

Ce projet de création artistique permettra à de jeunes comédiens amateurs d'investir de curieux personnages et de traverser les univers poétiques de cet auteur. « Le texte évoque avec une grande poésie le passage de l'enfant à l'adulte. Il s'agit d'un récit avec des personnages fantastiques qui permettra aux jeunes participants d'explorer leur propre imaginaire. Nous pourrons également, au sein de cet atelier, nous appuyer sur les techniques du masque et de la marionnette à tige afin d'ouvrir sur l'aspect plastique de la création », souligne Maelenn. Cet atelier propose une autre manière de faire du théâtre, avec la possibilité pour un groupe d'enfants de se lancer dans un travail de création

sur les aspects scénographie et mise en scène, jeu d'acteur et interprétation. Cette aventure est à la fois adaptée à des nouveaux élèves prêts à s'investir, comme à des élèves ayant déjà pratiqué le théâtre. Les répétitions se dérouleront sous forme d'ateliers hebdomadaires et de stages durant les vacances scolaires, les temps de travail rapprochés permet-

tant une meilleure immersion du groupe dans le projet. Elles aboutiront à la création d'un spectacle présenté en juin au Pôle Sud et peut-être dans d'autres lieux non dédiés habituellement au spectacle vivant.

Il reste des places, venez tenter l'aventure !



## En pratique

- Ateliers : du 05/01 au 23/02 et du 16/03 au 20/04, le mercredi de 16h à 17h30.
  - Stages : du 28/02 au 04/03 et du 26/04 au 29/04 de 14h à 17h.
  - Tarifs : à partir de 129 €.
- Renseignements au Pôle Sud : 02 99 77 13 28 [polesud.administration@orange.fr](mailto:polesud.administration@orange.fr)

## ■ La Médiathèque vous convie à « La Nuit des Elfes »

Pour prolonger l'ouverture du fonds Ecothèque, la Médiathèque propose, le mardi 21 décembre, un spectacle jeune public intitulé « La Nuit des Elfes » par la compagnie Crescendo. Ce rendez-vous éco-citoyen, interactif, entraîne le public dans une promenade de 45 minutes pour rire, s'étonner ou s'émerveiller, mais aussi pour découvrir ou mieux connaître la nature qui l'entoure. Les musiques et chansons originales, les bruitages et effets visuels entraînent l'enfant dans différents univers oniriques et sonores qui ont tous pour toiles de fond la Bretagne des légendes.



« La Nuit des Elfes »  
Mardi 21 décembre  
à 16h30, à la Médiathèque  
Gratuit. A partir de 3 ans.  
Informations au 02 99 77 13 22 ou  
[chartres.mediathèque@orange.fr](mailto:chartres.mediathèque@orange.fr)

## A lire... à la Médiathèque

La Médiathèque de Chartres de Bretagne met à votre disposition, au sein de l'Écothèque, un fonds documentaire multi-supports sur le thème du développement durable. En voici une sélection.

**Les clés de la maison écologique : vers un habitat sain et économe,** Association Oikos, Terre Vivante

Un livre qui explique clairement comment construire, rénover ou aménager une maison qui respecte la santé et l'environnement. Il aborde les questions des matériaux de construction, de l'installation électrique et des modes de chauffage, de la gestion de l'eau et de la décoration intérieure. À lire avant toute décision de travaux !



**Quand nous aurons mangé la planète**  
Alain Serres - Silvia Bonanni, Rue du Monde

Librement inspiré d'un proverbe amérindien, ce texte court, en forme de ritournelle imagée, dit le danger que courent les hommes à gaspiller les richesses naturelles, dénonce la course à l'argent et montre que l'espoir de survie de la planète repose sur l'homme lui-même. Voici une histoire qui donne envie aux enfants et à leurs parents de faire tourner la planète juste un peu plus rond. A partir de 3 ans.

**S.O.S. Animaux en danger !**  
Charline Zeitoun, Mango Jeunesse

Un inventaire complet des espèces animales les plus menacées sur Terre : mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, amphibiens, invertébrés. Présentation de chaque animal sous forme d'entretiens, de récits, de dialogues... puis exposé des différents dangers courus par chacun et des moyens de les sauver. A partir de 8 ans.



**Ecotourisme : voyages écologiques et équitables**  
Lionel Astruc, Glénat

Depuis l'apparition du concept d'écotourisme et de voyage éthique, l'estampille écologique et équitable fleurit sur les dépliants des tour-opérateurs. Les vacances dites « responsables » ne manquent pas, mais que cachent ces étiquettes vertes ? Lionel Astruc a sillonné les quatre coins de la planète pour confronter engagements et réalité. Cet ouvrage propose des solutions pratiques, pour chaque type de voyage : écovolontariat en France ou auprès de scientifiques en forêt tropicale, voyage solidaire en Inde, équitable au Népal, responsable au Cambodge ou communautaire au Brésil.

- Contact : Médiathèque - Centre culturel Pôle Sud - 1, rue de La Conterrie. Tél. 02 99 77 13 22. Courriel : [chartres.mediathèque@orange.fr](mailto:chartres.mediathèque@orange.fr)
- Ouverture : Mardi de 14h à 18h30, mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, vendredi de 14h à 18h30 et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



# A l'école du spectateur

## Rencontres intimes avec des artistes



■ L'artiste Sébastien BERTRAND présente son parcours aux collégiens de Fontenay.

Ce jeudi 14 octobre restera dans les mémoires d'une trentaine d'élèves de 3<sup>e</sup> du collège de Fontenay. Avec leur professeur de lettres, Armelle LE LABOURIER, ils s'apprêtent à rencontrer le musicien Sébastien BERTRAND et évoquer son parcours d'artiste. Cet échange s'inscrit dans le cadre d'un partenariat sur l'année entre le collège chartrain et le centre culturel Pôle Sud.

En ce début d'après-midi, l'artiste prend place devant ce parterre d'adolescents, tout d'abord un peu incrédules. L'artiste débute alors son histoire. Né à Beyrouth, adopté à l'âge de 9 mois, élevé en Vendée près de Saint-Jean de Monts, Sébastien BERTRAND explore ses origines : « Avec mon complice et ami Yannick JAULIN, nous avons fait le voyage ensemble vers le Liban, l'orphelinat, Sœur Joseph, les bruits de la rue... mais aussi Saint-Jean de Monts, les marais, les routes arpentées avec mon père, collecteur de contes et de chansons traditionnelles. » Yannick écrit, Sébastien compose et ensemble, ils créent le nouveau spectacle : *Le Chemin de la belle Étoile*. Seul en scène avec son accordéon diatonique, l'artiste raconte, questionne, s'interroge : pas facile de vivre entre deux cultures, entre deux identités, deux histoires...

Un récit touchant, quelques notes d'accordéon et les jeunes sont conquis. Les questions fourmillent : « Parlez-nous de l'orphelinat où vous avez été accueilli », demande Lou. « Que signifie exactement le titre *Le Chemin de la belle Étoile* ? »,

poursuit Pierre. « Comment faites-vous le lien entre musique et narration dans le spectacle ? », interroge Thomas.

Le professeur de lettres se réjouit de cet engouement : « Un de mes objectifs est d'inciter mes élèves à aller voir des spectacles, à s'intéresser et s'ouvrir vers l'exté-

rieur. La proximité avec le centre culturel Pôle Sud est un formidable atout pour le collège. En parallèle, ces expériences permettent d'aborder des notions en cours de français comme le récit ou l'autobiographie. » Pour cette classe de 3<sup>e</sup>, cette journée s'est achevée dans l'espace cabaret, devant *Le Chemin de la belle Étoile*.

### Un parcours sur l'année

■ Au-delà de cette rencontre, c'est une véritable aventure dans laquelle s'engagent les élèves et leur professeur. Par le biais de trois spectacles et de multiples rencontres avec des artistes et acteurs du milieu culturel, ils pourront ainsi observer les dessous du monde du spectacle vivant. Cette convention entre le centre culturel chartrain et le collège de Fontenay représente la possibilité, pour chaque élève, de se familiariser avec les ressources culturelles de son environnement, de découvrir le monde de la création artistique, de connaître et comprendre un spectacle.

■ Ainsi, le 4 novembre dernier, quelques heures avant la représentation, les collégiens ont découvert l'univers du Théâtre Bleu qui présentait au Pôle Sud *Novecento pianiste*.

■ En avril 2011, changement de décor, puisque les jeunes s'entreprendront avec Odile L'HERMITTE et Marie TUFFIN, de la Compagnie *Le vent des forges pour Ame Gaïa*. Outre le spectacle, cette rencontre sera animée autour de la manipulation de l'argile, comme support d'une écriture. Un beau programme pour ces apprentis spectateurs...



En attendant son MANTEAU BLANC, la commune enfile son costume scintillant

pour les fêtes de fin d'année



La boîte aux lettres du PERE NOEL attend les courriers des enfants  
PLACE RENE CASSIN

### ■ Des collégiens dans la course de la solidarité



En octobre, des élèves de cinquième du collège de Fontenay ont participé à une opération de sensibilisation aux maladies *leuco dystrophiques*, menée par l'association ELA et baptisée : « *Activons notre cerveau et bougeons nos jambes* ». Ces maladies génétiques détruisent la gaine des nerfs du système nerveux central.

L'expérience a commencé le 18 octobre par une dictée écrite par Marc LEVY qui raconte l'histoire de Lucie MARTINEZ, handicapée et volontaire. « Il fallait nous concentrer pour faire le moins d'erreurs

possible ! Un élève de chaque classe a été récompensé par un tee-shirt », raconte un enfant.

Ils ont ensuite poursuivi l'action en chaussant leurs baskets pour vaincre la maladie. Avec leurs professeurs d'EPS et bravant le froid, ils ont réalisé une course en relais : « Nous avons couru en pensant aux enfants privés de cette chance. Nous avons encore une mission : récolter des sous sans obligation et surtout parler de l'association parrainée par Zizou ».

### ■ 1, 2, 3... jouez !

## Au centre de loisirs des Longues Hayes



Chaque année, d'octobre à juin, l'équipe du centre de loisirs des Longues Hayes organise les activités hebdomadaires des enfants autour d'une idée forte, un fil conducteur. Ainsi, cette année, les mercredis des enfants de 2 à 11 ans, à Chartres de Bretagne, s'articuleront autour du thème du jeu.

Jeux d'intérieur, grands jeux d'extérieur, jeux d'autrefois, jeux de plateaux, jeux d'imitation, jeux d'ailleurs, jeux de rôle, fabrication de jeux... le sujet est vaste et propice à différentes approches : « Le jeu favorise les échanges, la communication, la convivialité et les connivences. Jouer permet d'accepter les différences, de respecter les règles convenues, d'apprendre à gagner ou à perdre, de prendre des rôles différents », souligne Yannick RUBAUD, responsable du service enfance de la commune. En faisant du jeu un instrument de socialisation, l'objectif de l'équipe d'animation est également de permettre à l'enfant de développer son imaginaire, de partager une aventure...

Pour alimenter ce fil rouge et ouvrir le centre vers l'extérieur, de nombreuses

rencontres ponctueront l'année. « Nous irons à la rencontre de nos aînés de la résidence de la Poterie pour se divertir autour des jeux anciens ; l'école de musique Jean Wiener devrait nous faire découvrir des jeux musicaux ; enfin, les animateurs du centre d'animation « experts en jeux de société » organiseront des rencontres à l'Igloo », poursuit Yannick RUBAUD

Aménagement des locaux du centre de loisirs, établissement des règles... tout est prêt pour le grand jeu 2010/2011. Jouer avec les autres, tous ensemble, pour faire semblant ou pour de vrai, pour rire, comme avant, pour se faire peur, mais avant tout pour le plaisir !

## Centre d'animation l'Igloo

### Accueils, animations, ressources



■ Atelier « du son dans la cuisine » en octobre à l'Igloo.

Les saveurs de l'automne ont parfumé l'atelier-cuisine de l'Igloo pendant les dernières vacances scolaires. Cette initiation culinaire s'ajoute aux diverses animations proposées par le centre d'animation.

trouvent, auprès des animateurs, une reconnaissance, une écoute, une certaine autorité également. Cette relation basée sur une confiance mutuelle facilite les discussions libres liées à des problèmes que peuvent rencontrer certains jeunes ou permet aussi de les sensibiliser aux conduites à risques », souligne Dominique BONNIQUO, adjointe chargée de la jeunesse. « Bien plus qu'un local, l'Igloo est un lieu participatif pour différents projets tels que le concert en juin « Du son dans les buissons » ou l'émergence de la junior association « les Champions du Warp », ajoute-t-elle.

Au fil des années, les missions de l'Igloo ont évolué : « Aujourd'hui, c'est évidemment un lieu d'activités et d'animations, mais également le centre d'inscription pour toutes les activités liées à l'enfance et à la jeunesse proposées par la commune. Grâce aux récents aménage-

ments, c'est aussi un lieu de travail et de ressource pour les professionnels de l'enfance et de la jeunesse à Chartres », explique Lydie CORBIN, responsable du service jeunesse. Par ailleurs, un bureau vient d'être aménagé au rez-de-chaussée du bâtiment : « Ce nouvel espace est accessible aux personnes à mobilité réduite et assure une confidentialité des échanges que ce soit avec des jeunes ou des parents », complète Lydie.

Les chasseurs « inuit » utilisaient l'igloo comme abri temporaire durant l'hiver ; les jeunes Chartrains y trouvent accueil et animations toute l'année.

■ Un nouveau bureau pour accueillir les familles.

